

L'AFD ET LE MAROC

Quinze ans de partenariat



ACCOMPAGNER LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ET DE CROISSANCE DU ROYAUME



© Jean Mathiot

Le Royaume du Maroc est résolument engagé dans la voie de l'ouverture internationale et de l'intégration euro-méditerranéenne. Il nourrit en outre l'ambition de devenir une puissance régionale en Afrique de l'Ouest. Ce choix de l'ouverture demande un effort soutenu d'adaptation de l'économie et de renforcement de sa compétitivité.

Après l'amélioration de ses équilibres macroéconomiques grâce aux réformes des années 1990, le Maroc doit aujourd'hui faire face au défi de la réduction de la pauvreté et des déficits sociaux. Cela nécessite une croissance accélérée et consolidée, qui doit tenir compte des contraintes environnementales de stress hydrique et de dépendance énergétique qui pèsent sur le Maroc,

et une politique volontariste telle que lancée par l'Initiative Nationale de Développement Humain. La stratégie d'accompagnement de l'AFD s'articule autour de ces trois voies économique, sociale et environnementale du développement du Royaume.

La place du Maroc comme l'un des premiers bénéficiaires des financements du Groupe AFD avec plus de 1,4 milliard d'euros engagés depuis 1992 illustre les liens étroits qui unissent le Maroc et la France. En 2006, lors de la VIII^e rencontre franco-marocaine des Chefs de gouvernements, le niveau des engagements de l'AFD pour la période 2007-2009 a été porté à 460 M€.



© Association Al A Amanana

Octroi de crédit solidaire
Al Amanana.

LE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR DE LA MICROFINANCE

Le secteur de la microfinance au Maroc se développe à un rythme très rapide depuis le milieu des années 1990, compte tenu de la persistance d'une part toujours importante de la population exclue du système bancaire et d'un environnement favorable à ce type d'activité.

La stratégie de l'AFD dans ce secteur s'articule autour de trois axes complémentaires :

1. faciliter la mobilisation des ressources du secteur privé en faveur des associations de microcrédit exclues du refinancement bancaire,
2. appuyer les démarches innovantes des associations vers des segments de clientèle encore non desservis par la microfinance,
3. appuyer la modernisation du secteur et son évolution institutionnelle et réglementaire.

L'appui de l'AFD concerne les petites comme les grandes associations, avec des prêts d'un montant cumulé de 21 M€ en 2006, et environ 30 000 clients desservis fin 2007. La participation à hauteur de 10 % au fonds Jaida, dont l'AFD est administrateur aux côtés de la Caisse de Dépôt et de Gestion marocaine et de la KfW, fait d'elle un des principaux partenaires de la consolidation de ce secteur financier au Maroc.

PROPARCO soutient également la principale association marocaine, Al Amanana, en garantissant l'intégralité d'un prêt subordonné de la Société Générale Marocaine de Banques (SGMB) d'un montant de 9,1 M€.

L'EAU : GÉNÉRALISER L'ACCÈS À L'EAU POTABLE ET À L'ASSAINISSEMENT ET APPUYER LE PASSAGE À UNE GESTION INTÉGRÉE DE LA RESSOURCE.

Un soutien ancien, et 389 M€ investis

Avec un tiers de ses engagements, l'eau constitue un secteur d'intervention prédominant pour l'AFD au Maroc dans trois domaines : l'irrigation (114 M€), l'eau potable (urbaine et rurale, 130 M€) et l'assainissement (145 M€).

Conformément aux priorités nationales définies par le Royaume, l'intervention de l'AFD se concentre autour de l'adduction d'eau potable en milieu rural et l'assainissement, en collaboration avec les principaux partenaires publics du secteur (ORMVA, ONEP, régies communales). L'AFD intervient régulièrement en cofinancement avec les grands bailleurs multilatéraux (BEI, BM et UE) et ses projets s'inscrivent dans le cadre d'une démarche concertée sur les réformes à mettre en oeuvre par les autorités marocaines, notamment autour de la nécessité d'une gestion intégrée de la ressource.

Une partie des projets AFD – irrigation, assainissement à Fès et Meknès, et adduction d'eau potable en milieu rural et dans les petits centres urbains – se concentre géographiquement sur le bassin versant du Sebou, zone pilote choisie par le Gouvernement pour développer une démarche d'aménagement du territoire. L'ensemble des projets AFD a permis à près de 5 millions de personnes d'accéder à l'eau potable et à 3 millions de bénéficier des services d'assainissement.



© AFD

Station d'assainissement à Agadir

L'ENGAGEMENT DU GROUPE AFD AU MAROC

Depuis 1992, les interventions de l'AFD répondent aux contraintes de développement et aux priorités nationales du Maroc, notamment à ses efforts d'intégration à l'économie mondiale. Elles se sont concentrées autour de trois axes stratégiques :

■ 1. La promotion d'un environnement économique stable et efficace

- la mise à niveau et le renforcement de la compétitivité des entreprises marocaines, en particulier par un appui à la formation professionnelle,
- l'élargissement de l'accès au crédit, en soutenant le secteur de la microfinance, et en appuyant le développement des PME au moyen du Fonds de Garantie Français, dont l'AFD assure le secrétariat.

Ces actions, qui visent à améliorer l'environnement global des entreprises, sont complétées par les interventions de PROPARCO en faveur du secteur privé (cf. infra).

■ 2. Un développement respectueux de l'environnement

- l'amélioration des services d'alimentation en eau potable (AEP) et d'assainissement,
- l'irrigation et la mise en valeur agricole,
- la préservation de l'environnement et la valorisation des ressources forestières.

Le FFEM complète les interventions de l'AFD en faveur de la protection de l'environnement (cf infra).

■ 3. La cohésion sociale

- la densification des infrastructures en faveur des populations mal desservies, grâce à l'électrification rurale et au développement du réseau routier,
- l'amélioration de l'accès à un habitat décent, en soutenant la mise en œuvre du programme « Villes Sans Bidonvilles »,
- le renforcement de l'accès et la qualité des services sociaux essentiels, que sont l'éducation et la santé, à travers l'amélioration des services de santé en milieu rural, et un projet d'appui à l'enseignement fondamental.

Les principaux axes d'intervention de PROPARCO

- **soutien au capital investissement,**
PROPARCO est partenaire de plusieurs fonds d'investissement, qui participent au développement du tissu productif de PME marocaines mais peuvent également, comme « Averroès », dont PROPARCO est co-gestionnaire, intervenir à l'échelle du Maghreb et du Machrek ;
- **partenariats avec le système bancaire,**
afin de soutenir le financement des PME marocaines : 5 lignes de crédit déléguées ont permis de refinancer 32,5 M€ de crédits bancaires en faveur de 23 PME au Maroc ;
- **animation des marchés financiers,**
avec la première titrisation marocaine de créances bancaires en 2002 avec l'appui actif de PROPARCO ;
- **financement de grands projets structurants,**
touchant aux secteurs clefs de l'économie marocaine (valorisation du phosphate, énergie renouvelable, exploitation minière, tourisme).

PROPARCO intervient également régionalement à travers des prises de participation au sein du fonds d'investissement Maghreb MPEF2 et de Véolia Water AMI (Afrique Moyen Orient Inde).

LA STRATÉGIE DE L'AFD POUR LA PÉRIODE 2007-2011

Au cours des prochaines années, la stratégie de l'AFD s'articulera autour de quatre objectifs principaux :

- **L'amélioration des conditions de vie des populations**, à travers la gestion urbaine (aménagement de quartiers, développement des transports en commun et modernisation des collectivités locales) et le renforcement des infrastructures et des services de base (eau, assainissement, éducation et santé), tant en milieu urbain que rural.
- **La réduction des déficits sociaux fondamentaux** : dans le secteur de l'éducation, les interventions de l'AFD cibleront notamment la réduction des inégalités – géographiques et de genre – pour l'accès à l'école et la poursuite de la scolarisation. Dans le domaine de la santé, l'AFD pourrait accompagner le gouvernement marocain dans la poursuite du renforcement de la santé de base. La mise en œuvre de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain fera l'objet d'un appui spécifique.
- **Une gestion rationnelle de l'eau et l'environnement** : dans le secteur de l'eau, l'AFD continuera d'appuyer les efforts du Royaume en matière de dépollution et d'accès des populations défavorisées aux services d'eau potable, tout en favorisant la valorisation des petits périmètres irrigués et la promotion d'une agriculture de conservation en zone semi-aride et pluviale. Dans le secteur de l'énergie, l'AFD soutiendra le développement des énergies renouvelables (éolien, hydraulique). Ces interventions seront complétées par les activités du FFEM, en particulier dans les domaines de la lutte contre la dépollution industrielle et le changement climatique.
- **Le renforcement de la compétitivité de l'économie** : dans la perspective de l'arrimage à l'Europe et de l'accélération du libre-échange, l'AFD soutiendra le développement des systèmes financiers, en particulier dans les domaines de la microfinance, de la mésofinance, ainsi que l'investissement productif des Marocains Résidents à l'Étranger. Les initiatives marocaines en adéquation avec le Plan Emergence du Gouvernement pourront être soutenues, ainsi que les opérations d'investissement ou de gestion des grands groupes marocains dans les pays de la région et dans des secteurs tels que l'eau et l'électricité.

Une large gamme de produits financiers :

Le Maroc, pays à revenus intermédiaires, bénéficie de prêts à conditions privilégiées, qui sont déterminées par le degré de rentabilité des opérations financées, la nature de l'emprunteur (Etat ou secteur parapublic, entreprises privées ou banques) et la portée sociale ou les impacts environnementaux des projets. Des subventions peuvent être ponctuellement accordées pour des études pour la préparation de projets, des actions de renforcement des capacités ou de l'appui aux maîtrises d'ouvrage.

PROPARCO apporte également un soutien actif au financement du secteur privé : établissements financiers et sociétés industrielles et commerciales à l'aide de prêts en devises au sein de consortiums bancaires, de prises de participation directes ou par l'intermédiaire de fonds d'investissement et garanties de concours bancaires ou d'émissions obligataires.

LE PROGRAMME D'ÉLECTRIFICATION RURALE GLOBAL (PERG)



© AFD

1,8 million de Marocains raccordés à l'électricité

En 1995, le Royaume du Maroc a lancé le PERG, avec l'objectif de généraliser l'électrification à l'ensemble du pays. Sa réalisation repose sur deux modes d'électrification : le raccordement au réseau interconnecté pour la majorité des villages et l'électrification rurale décentralisée (ERD), principalement par équipement photovoltaïque pour les zones éloignées du réseau ou à habitat dispersé.

À l'achèvement du PERG, fixé en 2007, l'Office National de l'électricité prévoit un taux d'accès à l'électricité rurale par raccordement au réseau de 91 % et par équipement photovoltaïque de 7 %.

L'AFD a contribué au PERG à travers cinq prêts successifs, pour un montant global de 211 M€, qui ont permis de raccorder 1,8 million de Marocains.

DÉVELOPPEMENT URBAIN ET COLLECTIVITÉS LOCALES

L'intervention de l'AFD au Maroc dans le secteur du développement urbain se concentre sur l'habitat, et s'inscrit plus particulièrement dans le cadre du programme Villes Sans Bidonvilles, consacré à la résorption de l'habitat insalubre (212 000 ménages bidonvillois) d'ici 2010.

Outre le soutien aux opérations d'aménagement de sites de recasement des bidonvilles, grâce à un financement au groupe Al Omrane, l'AFD participe activement à la généralisation des démarches d'accompagnement social des opérations de déplacement des ménages.

L'intervention urbaine de l'AFD se déclinera bientôt localement, afin d'appuyer le processus de décentralisation porté par le gouvernement marocain. Suite à un diagnostic approfondi du processus de modernisation des collectivités locales, en partenariat avec la Direction Générale des Collectivités Locales du ministère de l'Intérieur, un appui à la maîtrise d'ouvrage des Collectivités pourra être apporté.

Enfin, le financement du Tramway de la ville de Rabat ouvre la voie du soutien aux grands projets d'infrastructures urbaines dans d'autres métropoles marocaines.



© Alexandre Baron

LES PROJETS DU FONDS FRANÇAIS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL



© AFD

La gestion des contraintes environnementales du développement

Le FFEM participe, sous forme de subventions, au financement de douze projets au Maroc répondant à des objectifs de conservation de la biodiversité, de lutte contre le changement climatique, et de protection de la couche d'ozone, pour un montant total de 13 M€.

Parmi eux, plusieurs projets de soutien à la biodiversité et de lutte contre l'effet de serre ont été mis en oeuvre, et notamment le soutien au programme d'électrification rurale décentralisée, la mise en valeur et la sauvegarde des massifs forestiers d'Ifrane ou la protection des espaces oasiens du sud du Maroc.

Enfin, le FFEM intervient au Maroc au titre de la Facilité d'Appui aux Actions Exécutées Conjointement du Protocole de Kyoto. Un premier projet de Mécanisme de Développement Durable (MDP) a été initié dans le secteur de la production électrique éolienne. D'autres opérations, notamment en lien avec les projets de l'AFD (ERD, dépollution à Fès, centrale à cycle combinée...), sont en cours d'instruction et s'inscrivent dans le cadre de l'accord franco-marocain de promotion du mécanisme MDP signé en 2003.

PRODUCTION INTELLECTUELLE

L'AFD contribue également au débat sur le développement du Maroc à travers des travaux de recherche et l'animation de séminaires avec ses partenaires marocains et d'autres bailleurs de fonds. Certains de ces travaux sont publiés dans les revues de l'AFD ou sur son site.

On notera :

- Rapport sur le risque-pays du Maroc (Document de Travail N°18 - 2006)
- La formation professionnelle en secteur informel : Enquête terrain au Maroc (Document de Travail N°16 - 2006)
- Les programmes de mise à niveau des entreprises : Tunisie, Maroc, Sénégal (Notes et Documents n°18 - 2005)
- Les mécanismes de financement de la formation professionnelle : Algérie, Maroc, Sénégal, Tunisie (Notes et Documents n°14 - 2005)
- Libre-échange euro-méditerranéen : premier bilan au Maroc et en Tunisie (Notes et Documents n°12 - 2005)
- Libéralisation des services de télécommunication au Maghreb : transition institutionnelle et performances (Notes et Documents n°23 - 2005)

L'Agence Française de Développement (AFD) est un établissement public au service d'une mission d'intérêt général : le financement du développement. Institution financière spécialisée, l'Agence finance dans les cinq continents – avec une primauté à l'Afrique qui représente les deux-tiers de ses engagements – des projets économiques et sociaux portés par les pouvoirs publics locaux, les entreprises publiques ou le secteur privé et associatif. Ces projets concernent le développement urbain et les infrastructures, le développement rural, l'industrie, les systèmes financiers ainsi que l'éducation et la santé.

L'Agence est l'opérateur pivot de l'aide public au développement française. Elle inscrit ses interventions dans le cadre des Objectifs du Millénaire, à la croisée des objectifs de croissance économique, de réduction de la pauvreté et de préservation de l'environnement. Le développement durable oriente la stratégie de l'AFD. Elle développe des partenaires financiers et intellectuels avec d'autres bailleurs de fonds et contribue, en lien avec ses tutelles, à l'élaboration des politiques publiques et à l'influence française dans la sphère du développement.



© a l'AFD

AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

5, rue Roland Barthes
75598 Paris cedex 12
France
Tél. : +33 1 53 44 31 31
Fax : +33 1 44 87 99 39
www.afd.fr

Portail Maroc :
accès via le site AFD

Agence de Rabat

162 avenue Imam Malik
Route des Zaërs
Rabat - Souissi
Maroc
Tél. : +212 (37) 63.23.94/95
Fax : + 212 (37) 63.23.97
afdrabat@groupe-afd.org

Bureau de Casablanca - Proparco

15, Avenue Mers-Sultan
Casablanca
Tél. : +212 (22) 29.53.97
+212 (22) 22.78.74
Fax : +212 (22) 29.53.98
AFDPROCasablanca@ma.groupe-afd.org

Directeur :
François LAGIER



Cette publication a été imprimée dans le respect de l'environnement avec des encres végétales.